

Année scolaire 2019-2020

Fiche horaire de circuit

Car n° 533 - Circuit : 533SJOR1800

Validité : 26/08/2019 au 21/08/2020

Sens : Retour

Niveau : Primaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
ETAB: GARE ROUTIERE LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	18:20
CORRESPONDANCE GR LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	18:30
MARAIS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:35
ROUALLAND	MAUVES-SUR-LOIRE	18:37
BORDERIE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:39
LA HAIE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:40
ROUILLÉE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:41
PLESSIS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:43
BARETTES	MAUVES-SUR-LOIRE	18:44
PAS RAISIN	MAUVES-SUR-LOIRE	18:45
PETITE NOË CARREFOUR	MAUVES-SUR-LOIRE	18:47
GRANDE NOE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:48
LONGCHAMP	MAUVES-SUR-LOIRE	18:49
PILLIERS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:50
LANDE DES EPINETTES	MAUVES-SUR-LOIRE	18:52
FOSSÉ GARREAU	MAUVES-SUR-LOIRE	18:53
BOUCHETIÈRE CARREFOUR	MAUVES-SUR-LOIRE	18:54
DAVIÈRE OUEST	MAUVES-SUR-LOIRE	18:55
MÉNORTIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:56
DROUILLAIS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:57
MALORIÈRE CARREFOUR	MAUVES-SUR-LOIRE	18:58
DUELLIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:59
ROUAUDIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	19:00
LES LANDES	MAUVES-SUR-LOIRE	19:02
MOULIN DU BOIS	MAUVES-SUR-LOIRE	19:03

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

Année scolaire 2019-2020